

MARDI 10 OCTOBRE 2023
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DE LA SEIGNEURIE
ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture, présence et quorum**
- 2. Parole au public**
- 3. Mot de la direction**
- 4. Mot de bienvenue et présentation des membres**
- 5. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 6. Adoption et suivi procès-verbal juin 2023**
- 7. Procédure d'élection et structure conseil ART. 56**
 - 7.1. Élection au poste de président
 - 7.2. Élection au poste de vice-président
 - 7.3. Nomination d'un membre de la communauté ART. 42
 - 7.4. Déclaration des intérêts

8. Formation obligatoire membres CÉ

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>

8.1. Fonctions et pouvoirs du CE ART. 74

9. Adoptions

9.1. Règles de régie interne ART. 67

9.2. Calendriers des rencontres ART. 67

9.3. Bilan annuel ART. 82

9.4. Plan de lutte ART. 75.1

Violences à caractère sexuel. **Vous devez cliquer sur le texte pour le défiler.**

9.5. Projet éducatif

10. Approbations

10.1. Sexualité

10.2. COSP : contenus en orientation scolaire et professionnel

10.3. Budget de fonctionnement du CE ART. 66

11. Information

11.1. Comité de parents

11.2. OPP

11.3. Information de l'équipe-école

11.4. Information du service de garde

11.5. Information de la direction

12. Affaires diverses

13. Levée assemblée